Le petit Oussois

Bulletin municipal de la Commune d'Ousse-Suzan
Eté 2021 – N° 2

Dossier du PO

Comment comprendre le budget communal ?

Page 4

Invités du PO

2 jeunes Oussois se lancent dans l'aventure du 4L TROPHY

Page 11

Dimanche 22 août 2021 – 12h

Poule au pot à emporter

Organisé par le Comité des fêtes d'Ousse-Suzan

Sommaire

Couverture : A la Une
P 2 – Votre Mairie
Sommaire
Horaires, adresse, contacts
Edito du Maire
P 3 – La vie de votre Mairie
Actions et décisions du conseil
Arrêtés Municipaux
Taxe foncière sur le bâti
Elections cantonales et régionales
P 4 - 5 – La vie de votre Mairie
P4 Dossier : Le budget communal
P5 CCAS – quelques décisions …
E-média – une naissance, un livre
Etat civil – Nouveaux arrivants
P 6 - 9 – La vie du Village
P6 L'Ecole
Le Potager des enfants
Une page qui se tourne vers …
Dernière minute
P7 Agenda 2nd semestre 2021
Le numérique et vous ?
Infos éditoriales PO N°2
Vos questions – nos réponses
P8 ASA D.F.C.I.
Le Comité des fêtes
Les anciens combattants
L'ACCA
Comité de Foire
P9 l'Ousstrail
P 10 - 12 – Au fil du Bez
P10-11 Revue de l'actualité d'O-S
P11 Nos invités : 2 Oussois au 4L Trophy
P12 Arrêtons-nous quelques instants …
P 13 : A vous de jouer
Mots fléchés
Sudoku
Réponses Jeux PO N°1
P 14 - 16 : Et puis quoi encore …
P14 Vivre ensemble à O-S
P15 Contacts utiles de Proximité
Contactez-nous, échangeons
P 16 – Et puis quoi encore …
Les pros de la commune
Les Journées citoyennes à O-S
Fiche contact

Bonne lecture !

VOTRE MAIRIE

05 58 51 73 80

3 Chemin Vicinal - Le bourg
40110 Ousse-Suzan

Horaires d'ouverture au public
Lundi 8h30/12h30 - 13h30/18h
Mardi 8h30/12h30
Jeudi 8h30/12h30
Vendredi 8h30/12h30 -13h30/16h30

Tous les 2ème et 4ème samedis de chaque mois – sauf juillet/août –
La Mairie est ouverte 8h30/12h30
A cette occasion, vous avez la possibilité de rencontrer les élus municipaux qui sont à votre disposition.

Site Internet de la Mairie : https:\\www.ousse-suzan.fr
Page Facebook de la Mairie : @MairiedOusseSuzan

EDITO du Maire

Un été de déjà vu !

Au Printemps dernier, la situation sanitaire et le climat ambiant n'avaient guère évolué et les sujets peu nombreux pour cause de confinement ! Nous avons choisi la période estivale pour venir vous rendre visite dans vos boîtes aux lettres !

L'été qui s'annonce a un goût de déjà vu, des manifestations principales annulées, celles qui ont lieu, le sont avec des contraintes sanitaires drastiques.

Ce semestre a vu naître le centre de vaccination intercommunal qui a permis à ceux qui le désiraient de se faire vacciner rapidement. Cela n'a pas suffi à enrayer cette épidémie et nous devons encore être vigilants en ces temps de relâchement estival. Corinne est à votre service pour les prises de rendez-vous.

Un semblant de vie associative a repris avec le ball-trap de l'ACCA qui a eu lieu sur SUZAN le 14 juillet dernier et une manifestation à venir du comité des fêtes.

Nous espérons vivement que cette deuxième année sans partage ne nous éloigne pas les uns des autres et que les bonnes volontés seront toujours présentes pour animer le village.

Nous avançons sur les différents projets d'aménagement du bourg, avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Landes et les agents du pôle territorial de Sabres. Nous espérons vous présenter des projets concrets lors du prochain numéro.

La météo de ces dernières semaines, très humide et très chaude rend compliqué l'entretien des espaces verts et des bords de route. Sachez que nous faisons de notre mieux pour que notre village soit agréable à vivre. Nos employés œuvrent dans ce sens.

Nous nous attelons au dossier NUMERUE qui devrait être finalisé d'ici la fin de l'année, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Les élus et moi-même restons à votre disposition pour toute demande. N'hésitez pas à venir partager vos idées ou difficultés.

Jacky PERSILLON
Maire d'Ousse-Suzan
Directeur de Publication

Principales actions et décisions

prises par les Elus Municipaux durant le premier semestre 2021

(les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site internet de la Mairie)

Conseil Municipal du 09 février 2021

Approbation de l'avenant de prolongation 2020 du contrat Enfance Jeunesse et de la convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales des Landes,
Vote pour la désignation des représentants titulaires et suppléants au SYDEC,
Approbation de la signature de la convention pour l'accueil des enfants au centre de loisirs d'Ygos-St-Saturnin.

Conseil Municipal du 10 avril 2021

Approbation du compte de gestion 2020 du budget communal, du compte administratif de la commune 2020 et de l'affectation des résultats de la commune 2020,
Approbation du compte de gestion du Service d'Eau et Assainissement (SEA) 2020, compte administratif du SEA 2020 et de l'affectation des résultats du SEA 2020,
Vote des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2021,
Vote du montant des subventions aux associations,
Vote du budget primitif de la commune 2021,
Approbation de la motion FNCCR « Projet Hercule » demandé par le SYDEC.

Conseil Municipal du 04 juin 2021

Approbation de la modification des statuts communautaires,
Approbation de la signature de la nouvelle convention d'adhésion pôles retraites et protection sociale 2020/2022,
Approbation concernant la vente de trois terrains communaux,
Approbation concernant la validation du projet d'ajustement relatif aux limites hydrographiques du bassin versant de la Midouze.

Taxe foncière sur le bâti 2021,

La taxe évolue, sans rien changer pour vous : Ceux qui regardent de près leur avis d'imposition verront le taux communal augmenté alors qu'en fait ce n'est qu'un mécanisme de compensation. En effet, suite à la réforme de la fiscalité locale, la taxe d'habitation a été supprimée, ce qui implique une perte de recettes pour les communes. C'est pourquoi, afin de compenser ces pertes, la taxe perçue précédemment par le département leur sera reversée. Il faut donc lire la répartition suivante :

	avant 2020	après 2020
Taux départemental	16,97 %	0,00 %
Taux communal	13,41 %	30,38 %
	30,38 %	30,38 %

Il n'y a donc pas d'augmentation globale du taux pour les administrés.

ELECTIONS CANTONALES ET REGIONALES

Les chiffres de notre commune, Nb inscrits : 228

1ER tour : Cantonales : Votants : 116; Exprim : 101; Blancs : 10; Nuls : 5.
Régionales : Votants : 116; Exprim : 110; Blancs : 6; Nul : 0.
2ND tour : Régionales : Votants : 88; Exprimés : 82; Blancs : 5; Nuls : 1

ARRETES MUNICIPAUX

Modification des limites de l'agglomération d'Ousse-Suzan, en date du 28 mai 2021

Les limites de l'agglomération de la commune, sont fixées sur la voie communale N° 2, route de Villenave au droit des limites de la parcelle cadastrée 420 section A. La signalisation réglementaire conforme sera mise en place à la charge de la commune et prendra effet le jour de sa mise en place.

Interdiction de stationnement des caravanes autos caravanes et camping-car sur le site de Suzan, en date du 4 juin 2021

Le Maire, considérant qu'il y a lieu, pour préserver le site et la sécurité des habitants, d'interdire le stationnement des caravanes, auto caravanes et camping-car, à compter du 1er juin 2021 sur le site de SUZAN, il est interdit tout stationnement et rassemblement de caravanes, autos-caravanes et camping-car, sauf les jours de manifestations organisées par les associations et autorisées par la Mairie.

DOSSIER DE LA SAISON

LE BUDGET COMMUNAL, quelques explications !

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est à la fois un acte de **prévision** (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à faire sur une année) et un acte d'**autorisation** (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

Fonctionnement, autofinancement et investissement

Un budget communal ne fonctionne donc pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties : il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante :

- **Dépenses de fonctionnement :**

  (en 2020 : 280 549,35 €)
  - Les frais de personnel,
  - Les intérêts de la dette,
  - Les subventions aux associations,

Les frais généraux (eau, électricité etc...)

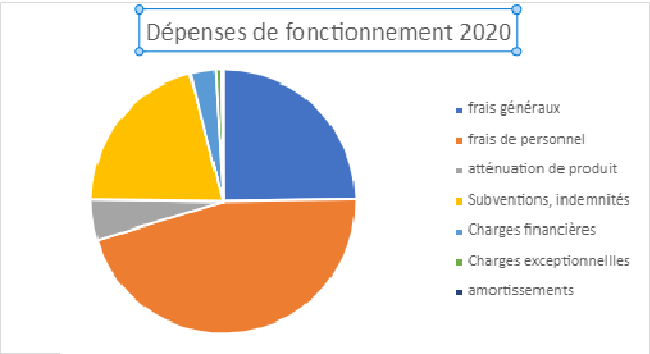

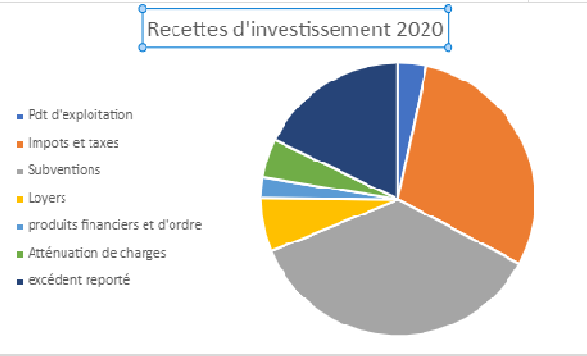

- **Recettes de fonctionnement :**

  (en 2020 : 433 267,34 €)
  - Les impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties)
  - La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat,
  - Les produits de l'exploitation (locations).

La section d'investissement comprend les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune. En 2020, ce sont 210 950,11 € de dépenses qui ont été réalisées pour 247 426,19 € de recettes.

- **Dépenses d'investissements :**
  - Les travaux neufs,
  - Les grosses réparations,
  - Les acquisitions de terrains,
  - Le remboursement du capital des emprunts.

- **Recettes d'investissements :**
  - Les subventions d'investissement,
  - Les ventes de terrains et d'immeubles,
  - Les emprunts,
  - Les reversements du fonds de compensation de la TVA.

Les projets ouverts en 2021 qui s'étendront sur le mandat sont la continuité de l'aménagement du bourg (sportif et de loisirs), l'étude de la rénovation thermique des bâtiments publics, le numérue, la création de la maison multigénérationnelle, le renouvellement du tracteur, la rénovation des églises, la voirie du quartier du stade, le changement de l'éclairage public.

L'autofinancement fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance.

*Sources : cet article est un résumé du dossier **Le budget communal présenté aux nouveaux élus,** publié dans La Vie Communale et Départementale | N° 1099 /Juin 2020*

CCAS

Centre Communal d'Actions Sociales

Réuni en Conseil d'Administration le 27 mars 2021,

Nouveau : - Le CCAS à décidé d'aider les jeunes Oussois de moins de 18 ans a financer leur permis de conduire à hauteur de 150 €. Si vous êtes intéressés, veuillez vous rapprocher de la mairie pour connaître les conditions d'obtention.
Cette aide est cumulable à l'aide départementale.

Télé-alarme : L'abonnement 2021 de la téléalarme est pris en charge à 100% par le CCAS. Actuellement 9 personnes sont bénéficiaires, le coût total de l'opération : 1 080 euros.

FETES DES MERES : Nous avions pour habitude de remettre, à l'occasion de la Fête des Mères, un bon cadeau « naissance », aux enfants nés de l'année. Cela n'a pas pu s'organiser ces deux dernières années, c'est pourquoi nous avons profité de l'animation de la médiathèque « Bébé lecteur» pour inviter les enfants et ainsi leur remettre leur bon cadeau. Monsieur le Maire et Sophie Baylac, directrice de la médiathèque du pays morcenais ont remis les présents aux enfants. 8 familles étaient conviées.

Etat civil 2021

Naissances

Capucine PERSILLON, née le 18 mars 2021
Fille d'Aurélie GIROS et Julien PERSILLON
Elio Sorën VIGNAUD, né le 1er avril 2021
Fils d'Alice GAUTHIER et Léo VIGNAUD
Félicitations aux jeunes parents !

Décès

Pierrette PAIRET, le 22 avril
Fernand CORDELIER, le 28 juillet
Tristesse de vous voir partir !

Mariage - PACS

Le Petit Oussois N°1 s'est trompé de Léo !
Nous félicitons,
Alice GAUTHIER et Léo VIGNAUD
Pour leur union par PACS le 14/12/20

Nouveaux arrivants

M. Mme BOSCH Laurent et Michèle
Madame BANA Marie

E-média

Ousse-Suzan a la chance d'avoir depuis dix ans un local E-media où livres, revues, liseuse, CD, DVD et usage d'un ordinateur vous attendent gratuitement.
Le choix sur place est complété par la possibilité de réserver, à partir de chez nous ou de chez vous, dans le catalogue de la Médiathèque du Pays Morcenais, les ouvrages de votre choix.
N'hésitez pas à nous retrouver les mercredis après-midi de 15h à 17h.

Une naissance, un livre

Le samedi 3 juillet, l'E-média d'Ousse-Suzan accueillait l'opération « Une naissance, un livre », précédé d'une animation « Bébé lecteur ». Chaque enfant présent s'est vu remettre sa première carte de lecteur (gratuite jusqu'à 18 ans), un sac en toile de jute contenant un livre tissu spécialement adapté aux bébés. Ces cadeaux ont été offerts par l'intercommunalité.

Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de la Médiathèque du Pays Morcenais, vous pouvez nous contacter directement ou envoyer un message sur mediatheque@paysmorcenais.fr.

L'équipe des bénévoles,
Jean-Robert, Philippe
et Dominique

Sur les réseaux sociaux :
Facebook : Communauté de communes du Pays Morcenais
Instagram : mediathequedupaysmorcenais

Tout au long des mois d'autres événements seront organisés, ouvrez l'œil !

LA VIE DE L'ECOLE

LES GALETS VOYAGEURS sont nés …

« La classe de CE1 d'Ousse-Suzan vous propose un jeu *(Facebook du 11 juin 2021)*

Nous avons décoré des petits galets, et nous les avons cachés dans le bourg d'Ousse-Suzan. Si vous les trouvez, prévenez-nous sur Facebook #trouvemongalet40, puis gardez-les ou mieux recachez-les à votre tour !»

Maîtresse Sylvia nous explique que ce projet en art visuel, est une simple décoration sur un support naturel et en volume. Les enfants ont choisi eux-mêmes leur galet ainsi que le personnage à peindre tiré des livres « Monsieur Madame ». Le personnage devant représenter leur trait de caractère propre, ce qui a beaucoup fait rire les enfants en classe … Monsieur Glouton, Madame Acrobate … par ex.

Le but de cet atelier est de faire voyager les galets le plus possible, de le faire savoir et de suivre leur voyage par vos publications sur #trouvemongalet40.

Cette initiative existe déjà dans plusieurs départements et les galets peuvent même voyager au-delà de nos frontières !

Cherchez, Trouvez, Cachez-les …

Une page qui se tourne,

Vers de nouvelles aventures !

Sylvia GENTEUR, maîtresse de l'école d'Ousse-Suzan depuis 7 années a décidé de se diriger vers de nouvelles aventures et rejoindra dès la rentrée prochaine l'école primaire d'Onard.

Elle quitte notre école tout comme nos petits écoliers qui intègreront le CE2 à l'école d' Ygos St Saturnin.

Maîtresse Sylvia a souhaité profiter et conclure cette belle année, par un verre de l'amitié partagé avec ses élèves.

L'occasion pour Monsieur le Maire, Jacky Persillon, de lui souhaiter de belles et nombreuses aventures, un bon vent et surtout la remercier pour ces années passées à enseigner à nos enfants.

Dernière minute : A la rentrée …

Nous aurons le plaisir d'accueillir Leslie LABERNEDE comme nouvelle Directrice/Maîtresse de l'école d'O-S

Le Potager des Enfants

Cette année, les écoliers d'Ousse-Suzan ont pu profiter de quelques ateliers dans leur potager, organisés par Maîtresse Sylvia et Florian le maraîcher.

Un composteur a été installé, pour y déposer les déchets de fruits et légumes de la cantine, les déchets verts du potager ; différents légumes ont été semés et plantés ; des abris à insectes fabriqués …

La récolte de pommes de terre et d'oignons a été l'occasion des premières distributions de légumes aux enfants qui étaient très fiers de leur production !

Un grand merci aux différents donateurs qui par leur don de plants, petits bancs ou autres permettent d'embellir ce petit lieu de joie et de nature, pour le plus grand plaisir des enfants !

Pendant les mois de juillet et août, lors de votre visite au potager, vous pouvez récolter quelques tomates bien mûres par-ci, de belles courgettes par-là … tout en pensant à en laisser aux visiteurs suivants et surtout à respecter ce lieu pour le travail accompli par les enfants et les bénévoles. Merci !

Rendez-vous en septembre 2021 !

Agenda 2nd semestre 2021

2 août - Début des travaux sur route D157 Route de Beylongue (XL40)

11 août - Animation Intercommunalité « Lire au Lac d'Arjuzanx »

9-13 août – La mairie est en congé !

21 août - Animation - Comité fêtes

22 août - Poule au pot - Comité fêtes

12 septembre–ACCA Ouverture chasse

18-19 septembre – Journées du Patrimoine – Visite Chapelle Suzan.

Infos éditoriales

Le Petit Oussois N° 2 Bulletin municipal
Edition « Eté »
150 exemplaires édités par nos soins
Imprimé sur papier recyclé.

Directeur publication : Jacky PERSILLON
Rédaction et Mise en page : Com. Communication
Un grand merci à A. DAGES pour son aide précieuse

Crédits photos : Commission Communication, Ecole d'O-S, L'Ousstrail, Francis Azémard

Correspondance : Mairie, 3 Chemin vicinal –
Le bourg – 40110 Ousse-Suzan
Téléphone : 05 58 51 73 80
https://www.ousse-suzan.fr

Questionnaire :

Le numérique et vous ?

Pour combattre l'exclusion numérique, le Conseil départemental des Landes met en place plusieurs démarches dont **l'objectif est de rendre le numérique accessible et de favoriser par ce biais l'inclusion sociale, économique et professionnelle** nécessaires à l'expression complète de la citoyenneté de chaque Landaise et Landais.

A cette fin, le questionnaire ci-joint vise à **établir un état des lieux de vos habitudes numériques** afin d'adapter au mieux les services qui vous seront prochainement proposés. Plus le retour de questionnaires complétés sera important et plus les solutions mises en place seront pertinentes.

Vous pouvez retourner ce questionnaire dans votre mairie jusqu'au 1er novembre 2021. Les résultats seront consultables à partir du 1er décembre sur paysmorcenais.fr ou dans les médiathèques du territoire.

Vos questions – Nos réponses

Dans le Petit Oussois, vous pouvez vous exprimer, interpeller vos élus, soumettre des idées, … nous sommes à votre écoute !

Aujourd'hui, nous remercions Francis qui, par le biais de la fiche-contact, a souhaité revenir sur les questions posées aux futurs élus, lors de la réunion publique du 8 mars 2020, et les possibles améliorations à apporter sur la commune.

En ce qui concerne,

- La pose d'un réflecteur dans le bourg, croisement route de Tartas, visibilité nulle !

Nous avons fait une demande au département pour qu'une solution soit trouvée afin de réduire la vitesse et augmenter la visibilité. Une enquête a été menée sur le passage de véhicules par jour, par heure, type de véhicule (camion ou voiture), et vitesse. Le département devrait revenir vers nous au dernier trimestre 2021. Dans un premier temps, un arrêté municipal a été délibéré par le conseil du 10 avril 2021 pour limiter la vitesse à 30 km/h dans le centre bourg.

- Les panneaux indiquant les entrées des lotissements Larrivière et Les Chênes

Faisant partie de la feuille de route des élus, le dossier « Numérue », consiste à nommer les rues, les quartiers, les chemins communaux et donc les lotissements et de numéroter les maisons. Le travail est lancé, nous vous en dirons plus dans nos éditions futures.

- Concernant Battère / Fêtes / Foire Suzan : Les bénévoles ? Beaucoup de personnes sont âgées ou décédées ! Que faut-il faire ? *Les élus de la commission Sport, Loisirs, Culture et Associations ont rencontré les Présidents des Associations Oussoises le 7 mai 2021, le sujet des bénévoles n'a pas été minimisé, largement abordé et considéré comme une problématique pour les années à venir si les jeunes générations ne sont pas davantage présentes.*

ASA D.F.C.I

Une nouvelle voie ?

L'ASA DFCI d'Ousse-Suzan a pour projet la création d'une nouvelle piste, au lieu-dit Piste du Mouret, face à la piste DFCI 108 du Tailleur, et ce jusqu'à la limite Beylongue.
Le 26 février 2021, les membres du bureau local ont rencontré M. BODENNEC (DFCI Landes) sur place afin d'établir les points importants en rapport avec les travaux à prévoir. Il est conseillé une rectification du tracé en ligne droite chaque fois que cela sera possible, en cherchant également à porter l'emprise de la piste en limite de parcelles afin de moins opérer les surfaces respectives d'exploitation. Il convient, bien entendu, d'obtenir l'autorisation des propriétaires concernés, qui seront contactés par courrier dans les meilleurs délais.
L' Assemblée Générale de l'ASA DFCI se tiendra le vendredi 13 août 2021 à 11h, à la salle multi-activités d'Ousse-Suzan, dans le respect des gestes barrières.
Jacques Remazeilles –
Président
ASA DFCI Ousse-Suzan

Les Anciens Combattants

YGOS ET OUSSE-SUZAN : PG-CATM-OPEX

Bonjour à toutes et à tous,
Comme vous le constatez la pandémie est toujours présente. La situation s'améliore tout doucement mais il faut rester vigilant. Nous devons respecter toutes les règles de sécurité sanitaire.
J'espère que l'on pourra se retrouver dans un futur proche pour passer d'agréables moments ensemble. (réunions, cérémonies, repas)
Merci aux personnes (effectif restreint) qui ont participé à la cérémonie du 8 mai, qui a permis de continuer à honorer la mémoire des anciens combattants .
Amitiés à toutes
et à tous.

Eric Perrin – Président

Comité de Foire

Pour la seconde fois de son histoire, la foire de la Saint-Michel n'aura pas lieu ce 29 septembre !
Une ambiance particulière règnera encore ce jour-là sur Suzan,
en espérant vous retrouver très vite !
Prenez soin de vous. **Le bureau Comité de Foire**

LE COMITE DES FETES

Poule au pot à la fête !

A nouveau, les différents événements festifs Oussois ne pourront s'organiser.
Toutefois, les membres du bureau du Comité ont décidé de vous préparer et de vous servir à l'emporter,

La Traditionnelle Poule au Pot,
Dimanche 22 août 2021 à midi

La distribution sera uniquement sur réservation préalable.

Menu 15 € / personne :
Bouillon de poule et perles,
Poule au pot, farce aux légumes et sauce tomate,
Pastis, crème anglaise

Réservation obligatoire auprès d'Annie
Au 06 21 15 51 78

Suivant les directives qui seront en vigueur à cette période, nous réfléchissons aussi à l'organisation d'une animation, qui pourrait se tenir la veille, samedi 21 août 2021, et ainsi, enfin animer notre village !
A bientôt. **Les membres du Bureau Comité des fêtes**

ACCA

Après 16 mois sans manifestation, le mercredi 14 juillet 2021 l'ACCA a organisé un ball-trap.
Début de journée pluvieuse ,puis le beau temps est arrivé, les séries de ball-trap et de rabbit ont pu commencer avec une bonne participation durant toute la journée.
Résultat : **Concours HOMME** : 1er MESPLEDE
2ème LABARBE, 3ème DABADIE
FEMME : MANCIET **COMMUNAL** : J BARSACQ
Meilleure série : 1er DIFFAZA, 2ème DABADIE
3ème DEMETRE **Rabbit 1er ex aequo** : MORENO et CASTETS TH
Cette journée a été un succès .
L'ACCA remercie tous les bénévoles pour leur implication pour le bon déroulement de cette journée.

Le bureau ACCA

L'OUSSTRAIL

Pour cette année, L'OUSSTRAIL en tant que Trail, ne s'organisera pas.
Nous traversons toujours des temps difficiles qui espérons le, seront derrière nous rapidement.

L'association L'OUSSTRAIL quant à elle, a à cœur de proposer **des sorties découvertes sur les différents parcours du Trail, soit en randonnée, footing ou VTT** (possibilité de sortie en nocturne ou semi nocturne, – sauf VTT), **tout au long de l'été.**
Seul ou entre amis, n'hésitez pas à venir découvrir, d'un autre œil, notre magnifique domaine forestier.
Pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter au 06 24 62 52 80.
Ces sorties sont gratuites.

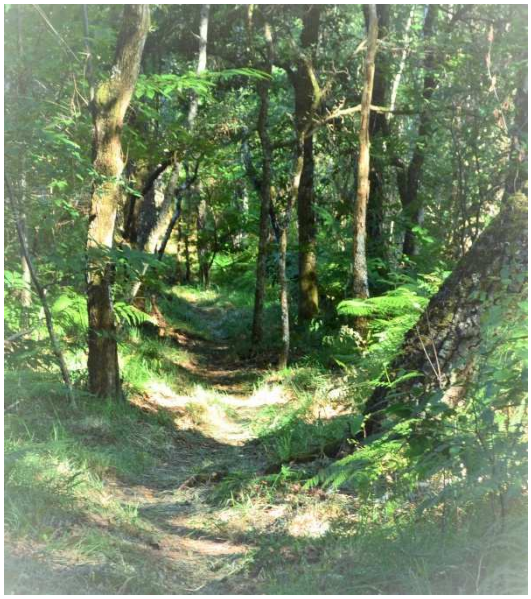

En attendant des jours meilleurs …

Aujourd'hui, nous devons nous tourner vers l'avenir et nous préparer pour la 6ème édition de L'OUSSTRAIL.
Pour continuer l'Aventure du trail et développer des activités tout au long de l'année, il nous est nécessaire de renforcer notre équipe organisatrice !
Vous êtes intéressés par notre association sportive ? Vous souhaitez intégrer notre équipe ? Pas besoin de courir ! Nous avons besoin de tous, de vous, tout simplement, alors soyez les bienvenus !
Nous devons aussi maintenir le plus régulièrement possible les parcours ouverts et notamment dans certaines zones escarpées et fréquentées uniquement lors du trail, qui se referment progressivement. Ces zones ne sont pas accessibles aux engins, et nécessitent la main de l'homme pour en venir à bout. Là aussi, votre aide nous est précieuse !
Vous l'aurez compris, sans bénévole, pas de Trail! Nous avons besoin de vous, n'hésitez pas à nous contacter.
Merci à vous, portez vous bien.

Stéphane LISABOIS
Président

Contact: 06.24.62.52.80
Notre site web: https://lousstrail.wixsite.com/
Vous pouvez nous suivre sur Facebook @lousstrail

Revue de l'actualité de la Commune, Premier semestre 2021

22 janvier 2021
Parution du premier numéro "Le Petit Oussois ", le nouveau bulletin municipal d'Ousse-Suzan

16 février 2021
Sapeur-Pompier Volontaire
Une convention employeur a été signée entre la commune et le service départemental d'incendie et de secours des Landes (SDIS 40), au bénéfice de Jérémy Poudenx, employé communal.

27 février 2021
Diffusion Les échappées belles - Les sources en Pays Morcenais – Les sources du village à l'honneur sur France 5.

15 avril 2021
La Région met en place des distributions de paniers alimentaires contenant de la nourriture et des produits d'hygiène pour les jeunes de 15 à 30 ans en difficulté.

08 avril 2021
Lancement de la campagne Budget Participatif Citoyen des Landes.

08 mai 2021
Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

19 avril 2021
Afin de connaître au plus juste la capacité d'accueil touristique, l'Office de tourisme du Pays Morcenais lance un recensement précis des biens en location saisonnière.

11 juin 2021
École d'Ousse-Suzan
Les écoliers de CE1 proposent aux habitants de la commune le jeu « Les galets voyageurs ».

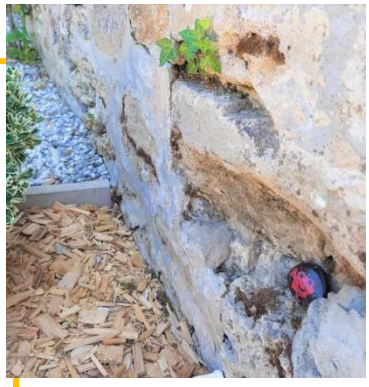

20-27 juin 2021
Élections régionales et départementales 2021
Le bureau de vote, installé dans la salle du conseil de la mairie, n'a pas connu l'affluence des grands jours.

Suivez l'actualité de la commune au jour le jour et retrouvez l'intégralité de tous les articles sur : https://www.facebook.com/MairiedOusseSuzan et https://www.ousse-suzan.fr/

4L Trophy – 2 jeunes Oussois s'engagent !

Equipage 1614 L'Estafette des ~~Castets~~ Casses- têtes.

Jonathan Castets, 30 ans, enseigniste et Thibault Castets, 30 ans, chauffeur routier, sont tous deux des passionnés d'aventure.
Animés d'une passion commune de servir de nobles causes, ils s'engagent dans un raid humanitaire : la 25° édition du 4L trophy.

Le 4L Trophy est un raid humanitaire destiné à venir en aide aux jeunes marocains. L'objectif est d'acheminer des fournitures scolaires et des vivres. Chaque année, plus de 1 400 équipes s'élancent à l'assaut du désert marocain. L'entraide et le partage sont évidemment les valeurs qui permettent de parvenir aux fins de ce raid.
Le rallye est prévu en février 2022, avec un départ de Biarritz. Durant dix jours, les participants traverseront l'Espagne puis le Maroc. Un budget de 9500 € est nécessaire. Pour accomplir ce projet, l'équipage est à la recherche de sponsors. Retrouvez toutes les informations sur lestafettedescassestetes@gmail.com et https://fr.calameo.com/read/006677984b28f75700c77

Une initiative solidaire à encourager !

Arrêtons-nous quelques instants …

Noces d'Antan : Ou sont passés les CASSE CAN ?

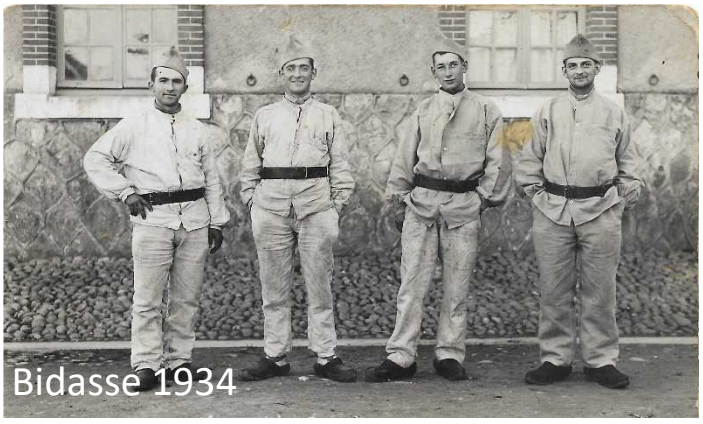

Bidasse 1934

Famille Landaise années 50

Manifestation ACCA 96

Crédit photos
Francis Azémard

A vous de jouer !

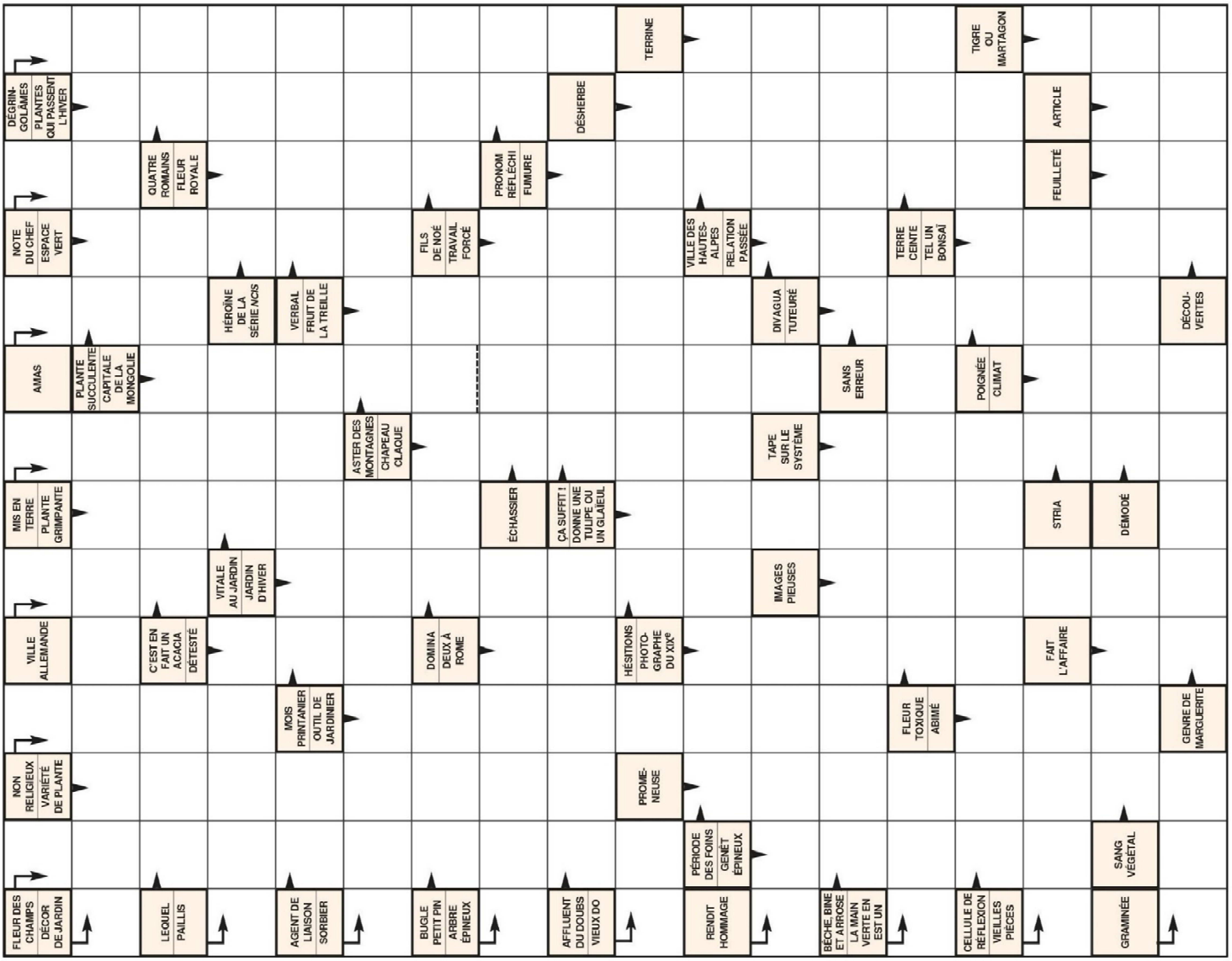

SUDOKU

	5		2				4	
			7				3	6
		7	6		4	9	1	
	6	3						
8								3
						1	5	
	3	1	4		8	6		
5	9				1			
	4				7		2	

Règles du Sudoku

Aucun numéro ne doit apparaître deux fois sur la même ligne.
Aucun numéro ne doit apparaître deux fois dans la même colonne.
Et le numéro ne doit apparaître qu'une seule fois dans chaque bloc (carré de 9 numéros).

Résultat JEUX – Edition « hiver »

Le mot du jour

Cartouche *(source : éditions Larousse)*

• Ornement en forme de carte à demi déroulée ou chantournée, destinée à recevoir une inscription ou des armoiries. (Arts de la Renaissance)

• **Petit cadre contenant le titre d'une carte et diverses indications** **(sens utilisé pour notre jeu !)**

• Sur un plan, cadre dans lequel sont portées les indications pour l'identification de l'objet représenté.

Sudoku :

Vivre Ensemble à Ousse-Suzan !

Notre slogan de campagne (hic) n'a jamais eu autant de sens que dans ces cartouches !
Retrouvez ici, quelques petites règles de bon sens pour bien Vivre Ensemble à Ousse-Suzan !

Le bon voisinage c'est quand …

Je jardine ou je bricole en extérieur
Les Jours de la semaine entre **8h30/12h** et **14h/19h30.**
Le samedi, entre **9h/12h** et **15h/19h,**
Le dimanche, et **les jours fériés** entre **10h/12h.**

Je préserve mon village et ma forêt

PROTÉGEONS LES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE EST CLASSÉ À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT
Le risque de feu de forêt est permanent et augmente avec la fréquentation
LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA FORÊT
C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS !

94% des feux de fôret sont d'ORIGINE HUMAINE

6% sont dûs à la FOUDRE

ACCÈS RÈGLEMENTÉS :
INTERDICTIONS PONCTUELLES

- faible : DU 01/10 AU DERNIER JOUR DE FÉVRIER
- moyen : DU 01/03 AU 30/09, PRUDENCE
- élevé : TOUT VÉHICULE À MOTEUR INTERDIT DE 14H À 22H
- très élevé : PROMENADES À PIED OU À VÉLO INTERDITES
- exceptionnel : CIRCULATION INTERDITE SUR LES ROUTES LES PLUS EXPOSÉES

VOTRE PRUDENCE EST UNE NÉCESSITÉ.

EN CAS D'INCENDIE
composez le 18 ou le 112

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT, PENSEZ À VOUS RENSEIGNER SUR
www.gironde.gouv.fr
www.landes.gouv.fr
www.lot-et-garonne.gouv.fr
www.dfci-aquitaine.fr

LES RÈGLES À RESPECTER

LORSQUE JE SUIS EN FORÊT
- NE PAS ALLUMER DE FEU
- NE PAS CIRCULER AVEC DES VÉHICULES À MOTEUR SUR LES PISTES FORESTIÈRES
- NE PAS FUMER
- NE PAS CAMPER
- NE PAS JETER DE DÉCHETS

AUTOUR DE MA MAISON
- NE PAS ALLUMER DE FEU D'ARTIFICE
- NE PAS ALLUMER DE LANTERNE CHINOISE
- NE PAS INSTALLER SON BARBECUE N'IMPORTE OÙ

UN BARBECUE DOIT ÊTRE INSTALLÉ DE FAÇON STABLE, DANS UN ESPACE DÉGAGÉ ET À L'ABRI DE TOUTE MATIÈRE INFLAMMABLE. UN MOYEN D'EXTINCTION (TUYAU D'ARROSAGE, EXTINCTEUR…) DOIT ÊTRE DISPONIBLE À PROXIMITÉ AFIN D'ÉVITER LA PROPAGATION DES BRAISES SUITE À UN COUP DE VENT. LE SOL NE DOIT PAS FAVORISER LA PROPAGATION ÉVENTUELLE DE FLAMMES.

Emploi du feu et incendie involontaire (L163-4 du CF) amende de 4ème classe et sanctions pénales.
En cas de départ d'incendie, peines de prison de 6 mois à 3 ans.

LES ACTEURS DE LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE SONT :
les services de l'État, les communes, les SDIS, les DFCI et l'ONF

LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE EN AQUITAINE (DFCI AQUITAINE) UN ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION
La défense des forêts contre les risques de feu, organisée par les propriétaires forestiers, consiste à aménager des pistes et leurs fossés, des points d'eau et des ponts, indispensables à l'intervention des sapeurs-pompiers. L'ensemble est cartographié. Ces infrastructures sont réservées aux sapeurs pompiers et aux professionnels pour entretenir la forêt.
RESPECTEZ-LES !

DFCI AQUITAINE

LES FEUX DE FORÊT NE SONT PAS UNE FATALITÉ
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Code forestier, Règlement interdépartemental feu de forêt 2016, Règlements sanitaires départementaux.
Le non respect de ces interdictions entraîne des poursuites judiciaires.

Un village propre c'est quand … Je jette mes déchets au bon endroit

Tri sélectif des déchets

EN POINT TRI
Quartier Larrivière / Ateliers Communaux et bientôt à Suzan
Uniquement en colonnes aériennes bleues, jaunes et vertes
Verres, Plastiques, Papier, Emballages.
EN DECHETTERIE – à Ygos St Saturnin et Arengosse

Rappel - Dépôts sauvages d'ordures de tous types

Jusqu'à 75 000 € d'amende !

Tous dépôts de déchets ne respectant pas les conditions de remise réglementairement fixées peuvent être sanctionnés. Déposer un sac poubelle à côté de colonnes de tri, peut exposer, à l'instar d'un dépôt devant les grilles d'une déchetterie, au **paiement d'une amende forfaitaire** de 35 € pouvant aller jusqu'à 150 €.
Selon le type de déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné par une **contravention allant de la 1re à la 4e classe**, ou d'une peine de prison de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.

Contacts Utiles de Proximité

A destination des nouveaux arrivants sur la commune ou pas !
Voici quelques numéros utiles à garder sous le coude, en cas de besoin …

Santé - Ygos St Saturnin

Médecins

Dr Hiollet Louis **05 58 51 75 76**
Dr Drago Alexandre **05 58 75 25 89**
Dr Lachgar Narimane Leslie **05 58 79 03 43**
Service de Garde **05 58 44 11 11**
TLJ 20h/8h / jours fériés + WE

Pharmacie

Pharmacie des Pins **05 58 51 71 92**
Pharmacie de Garde Audiotel 3237 / www.3237.fr

Cabinet d'infirmièr(e)s

Cabinet La Callune **06 19 64 88 86**
Cabinet WERHNERT / MONTEIRO **05 58 06 68 54**

Urgence Européenne 112
Centre anti-poison Bordeaux 05 56 96 40 80

Premiers secours

Un défibrillateur est installé dans le couloir de l'ancienne école des Garçons, bâtiment situé à côté de l'actuelle mairie.

GENDARMERIE
Morcenx-La-Nouvelle
05 58 04 78 80
Urgence Police 17
POMPIERS 18
Service malentendants 114
Accueil sans abri 115
Allo Enfance maltraitée 119
Enfants disparus 116000

Déchetterie

YGOS SAINT SATURNIN
05 58 51 76 32
Ouverture Vendredi/Samedi 14h30 – 17h30
ARENGOSSE
05 58 51 81 44
Ouverture Jeudi / Samedi 9h – 12h
MISE A DISPOSITION BENNE
Pour gdes quantités triées
05 58 04 14 15 – renseignements

VOTRE MAIRIE 05 58 51 73 80 Site Internet : **https:\\www.ousse-suzan.fr**
Page Facebook : **@MairiedOusseSuzan**

Ecoles

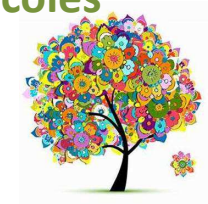

Ousse-Suzan
05 58 51 71 16
Ygos St Saturnin
05 58 51 78 52
Arengosse
05 58 51 70 28
RPI des Sources d'OYA - contacter la Mairie d'Ousse-Suzan

SYDEC TARTAS (Eau)
05 58 73 80 35
Urgences 24/24h
Mobile **06 84 26 81 84**
ENEDIS MORCENX (Electricité)
09 70 83 19 70
Urgence Dépannage Landes **09 72 67 50 40**

Communauté de Communes

Pays Morcenais ça coule de source
05 58 04 14 15
16 Place Léo Bouyssou
40110 Morcenx-La-Nouvelle
OFFICE DE TOURISME 05 58 04 79 50
MEDIATHEQUE 05 58 04 16 39

Un dernier mot – Contactez-nous – Echangeons

Vous avez envie de partager un avis, de réagir sur des thèmes, de nous raconter l'histoire de notre village, de partager des anecdotes et des souvenirs, ou tout simplement nous soumettre des sujets relatifs à la commune?

Lancez-vous!

Devenez acteur dans ce bulletin municipal, en rédigeant des articles, en proposant des photos anciennes ou actuelles ; en un mot, à participer à la vie de votre commune.
Le prochain numéro du Petit Oussois est à paraître pour le printemps.
Pour nous contacter vous avez plusieurs possibilités :
- Sur la page Facebook de la mairie: @MairiedOusseSuzan
- par le lien « contact » du site internet https:\\ousse-suzan.fr
par la « fiche de contact », au dos de cette page, à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.
Et puis nous pouvons aussi nous rencontrer, même s'il faut respecter les gestes barrières, les bonnes idées sont au-delà de cette crise qui finira!

Les Pros de la commune,

N'hésitez pas à déposer votre carte de visite pro et nous retourner le questionnaire que nous vous avons adressé)

Miss Toutou
Toilettage canin et félin en salon ou à domicile, vente produits et accessoires
PEREIRA Elodie,
1 lotissement les chênes
40110 Ousse-Suzan
Tél : 06 38 82 61 52
elodiekike@hotmail.com

Les Journées Citoyennes de Ousse-Suzan

Depuis le début du mandat, les élus souhaitent garder cette tradition de rassemblements, qu'ils soient festifs, sportifs ou solidaires pour la communauté. En cette période compliquée pour chacun d'entre nous, face au délitement des liens sociaux et des repères collectifs que nous connaissons, les élus de la commune souhaitent innover et vous parler aujourd'hui de La Journée citoyenne !

*La journée citoyenne est une initiative qui prévoit le rassemblement des habitants d'une commune souhaitant s'investir dans la vie de la collectivité et de mener à bien un projet visant à améliorer le cadre de vie de chacun…En décidant d'organiser une journée citoyenne, une commune s'engage à respecter la philosophie et les principes décrits dans la Charte : « La Journée citoyenne est avant tout un état d'esprit : faire ensemble pour mieux vivre ensemble… Son fonctionnement est basé sur le volontariat. Chacun a donc la **liberté** d'y participer. Elle permet d'impliquer l'ensemble des habitants dans un esprit d'**égalité** privilégiant le partage des compétences et parce qu'elle contribue à susciter un vivre ensemble durable, la Journée citoyenne est une déclinaison concrète de la **fraternité**… La journée citoyenne n'est pas une journée de travaux d'intérêt général, elle est un moment de participation joyeuse à la vie de la collectivité. » (source http://journeecitoyenne.fr) ».*

Nos élus à l'initiative de cette démarche, vous en dirons plus dans les prochains mois, en attendant si vous êtes intéressés par cette idée, rapprochez vous d'eux et nous pourrons ainsi organiser ce moment de joie et de partage tous Ensemble, pour Tous !

✂----------

Fiche de contact,

Remplissez-moi, si vous souhaitez nous donner votre avis, réagir, informer, interpeler … mais aussi nous rencontrer et nous raconter votre Ousse-Suzan ! Une fois écrite, déposez-moi dans la boîte aux lettres de la mairie.

Coordonnées (nom, prénom) ……. ***(c'est toujours mieux quand on sait à qui on parle)***

Sujet : …… Téléphone *pour être rappelé si besoin* : ……

Votre message : ……
……
……
……
……
……
……
……